

DEROULEMENT DE L'ORAL POUR UN EXAMINATEUR

AVANT D'INTERROGER

Quand il arrive sur les lieux de l'interrogation, le premier matin

- L'examinateur a déjà pris connaissance
- des descriptifs à partir desquels il doit interroger des candidats
- du nombre de candidats qu'il doit interroger par descriptif
- Il a donc constitué une série de questions par descriptif destinées à ce nombre de candidats. Il a apporté avec lui cette "banque de questions".
- On lui remet les documents correspondant à la journée d'interrogation : bordereau et fiches d'évaluation individuelles pré-remplies.

AU DEBUT D'UNE INTERROGATION INDIVIDUELLE

L'examinateur dispose de cinq minutes pour

- vérifier l'identité d'un candidat
- lui faire signer et lui remettre la "fiche d'évaluation" qui comprend les indications nécessaires pour préparer la première partie de l'épreuve :
- texte d'étude,
- passage à lire,
- question à traiter.

À LA FIN D'UNE INTERROGATION INDIVIDUELLE

L'examinateur dispose de cinq minutes pour

- Compléter la fiche d'évaluation :
- inscrire des appréciations précises et communicables (cf. compétences attendues pour chaque partie de l'oral)
- noter chacune sur 10. Faire le total.
- signer
- Reporter sur le bordereau seulement la note sur 20. Rien d'autre.

AU TOTAL, À LA FIN DES INTERROGATIONS ON OBTIENT CECI

Les notes sont rentrées sur minitel ou internet.

Le chef de centre envoie au rectorat toutes les fiches d'évaluation dûment signées et complétées, rassemblées en fonction des bordereaux.

Harmonisées, les notes seront arrêtées par le jury de Terminale.

30MN/20 MN : COMMENT ÇA MARCHE ?

POUR LES ELEVES

Supposons que les élèves soient convoqués à 7h55

5mn pour vérifications, indications, signature

Début de la préparation par le candidat

Début de l'interrogation du candidat

5mn pour appréciations, notation :

1er	7h55-8h	8h +30 mn	8h30 + 20 mn	8h50-8h55
2 ^{ème}	8h25-8h30	8h30 +30 mn	9h + 20 mn	9h20-9h25
3 ^{ème}	8h55-9h	9h +30 mn	9h30 + 20 mn	9h50-9h55
4 ^{ème}	9h25-9h30	9h30 +30 mn	10h + 20 mn	10h20-10h25
5 ^{ème}	9h55-10h	10h +30 mn	10h30 + 20 mn	10h50-10h55
6 ^{ème}	10h25-10h30	10h30 +30 mn	11h + 20 mn	11h20-11h25
7 ^{ème}	10h55-11h	11h +30 mn	11h30 + 20 mn	11h50-11h55

Il est donc possible de faire passer 14 candidats par jour.

Un seul candidat prépare pendant qu'un candidat passe, puis est apprécié / noté et que le candidat suivant est accueilli.

De tels horaires facilitent les repères : une durée équitable est en effet un élément essentiel du bon déroulement réglementaire de l'examen.

POUR LE PROFESSEUR

7h55-8h : accueil 1er candidat
8h-8h25 : surveillance = temps disponible pour préparer la suite
8h25-8h30 : accueil du 2ème candidat

8H30-8H50 : INTERROGATION DU 1ER CANDIDAT
8H50-8H55 : APPRECIATIONS ET NOTATION DU 1ER CANDIDAT
8h55-9h : accueil du 3ème candidat

9H-9H20 : INTERROGATION DU 2EME CANDIDAT
9H20-9H25 : APPRECIATIONS ET NOTATION DU 2EME CANDIDAT
9h25-9h30 : accueil du 4ème candidat

9H30- 9H50 : INTERROGATION DU 3EME CANDIDAT
9H50-9H55 : APPRECIATIONS ET NOTATION DU 3EME CANDIDAT
9h55-10h : accueil du 5ème candidat

10H-10H20 : INTERROGATION DU 4EME CANDIDAT
10H20-10H25 : APPRECIATIONS ET NOTATION DU 4EME CANDIDAT
10h25-10h30 : accueil du 6ème candidat

10H30- 10H50 : INTERROGATION DU 5EME CANDIDAT
10H50-10H55 : APPRECIATIONS ET NOTATION DU 5EME CANDIDAT
10h55-11h : accueil du 7ème candidat

11H-11H20 : INTERROGATION DU 6EME CANDIDAT
11H20-11H30 : APPRECIATIONS ET NOTATION DU 6EME CANDIDAT

11h30-11h50 : INTERROGATION DU 7EME CANDIDAT
11H50-11H55 : APPRECIATIONS ET NOTATION DU 7EME CANDIDAT

CETTE ORGANISATION DEVRAIT FACILITER UN RESPECT DES TEMPS NECESSAIRES A CHACUN ET DONT CERTAINS N'ETAIENT PAS COMPTABILISES AUPARAVANT.